

PROJET PÉDAGOGIQUE

« Le KLUB »



Accueil de Loisirs 11-17 ans

En complément du projet pédagogique de
l'Accueil de loisirs (ALSH)

Préambule

L'ouverture de l'Accueil 11/17 ans fait suite à un diagnostic et à un projet local de territoire sur le public préadolescent-adolescent réalisé en 2014 .

Sur la commune de Varennes-Jarcy, il existe un potentiel de jeunes de 11/17 ans, non négligeable et pour lequel à ce jour il n'existait pas de lieu de rencontre, de projet...

Il était important de créer une passerelle entre la structure ALSH et l'accueil préadolescent et adolescent tout en leur proposant des animations qui répondent à leurs attentes, à leurs envies.

Ce lieu repère permettra de les accompagner dans leur autonomie et leur prise de responsabilité. Ce local doit être un réel lieu de vie pour les jeunes.

Pour une période démarrant aux vacances de printemps 2015 jusqu'à la fin de l'été 2017, à titre d'expérimentation, les accueils seront ponctuels dans le cadre d'un programme d'activités.

Depuis avril 2015, les accueils sont ponctuels dans le cadre d'un programme d'activités et proposé sur une semaine pendant les petites vacances et sur le mois de juillet.

1) La structure d'accueil à Varennes-Jarcy

L'accueil 11/17 ans est géré par la ville de Varennes-Jarcy. Le local actuel est rattaché à l'accueil de loisirs et est déclaré dans le cadre d'une habilitation + 6 ans dans les locaux de l'école, Rue Winburn.

Pour la prochaine période expérimentale, la commune tend à viser un local aménagé et propre aux activités des jeunes Varennois local.

Il sera ouvert ponctuellement de 13h30 à 18h00 les mercredis, samedis et quelques jours pendant les vacances scolaires (hors temps de veillée).

Selon nos programmes d'animation, Il est possible aussi d'avoir accès au gymnase et à la salle des fêtes de la commune avec l'accord de la mairie.

2) Organisation d'un ou deux séjours par an

Afin de permettre aux jeunes de partir en séjour et de partager dans la détente un moment collectif, la ville de Varennes Jarcy propose dans l'année 1 ou mini séjours.

Chaque organisation de mini séjours sera accompagnée d'un projet pédagogique spécifique.

Il est important que les jeunes soient à l'initiative des séjours. Ils seront donc impliqués dans leur organisation.

Une tarification spécifique sera proposée à chaque famille selon leur quotient familial.

La commune met à disposition un véhicule « masterbus » de 15 places et un chauffeur, permettant également sur place de se déplacer pour les activités.

3) L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique du « Klub » est constituée d'un directeur titulaire FPT, d'un animateur référent titulaire au minimum du BAFA et ponctuellement d'animateurs BAFA (stagiaire ou titulaire)

4) Les modalités d'inscription et de participation financière

Inscription obligatoire avant toute activité : dossier à retirer en mairie, sur le site de la commune.

Communication par mails, voie d'affichage dans la ville, distribution dans les boîtes aux lettres et par bulletins municipaux.

Tarif demi-journée accueil de loisirs selon quotient familial et en application d'une délibération du conseil municipal.

Le coût supplémentaire induit par les sorties est pris en charge par les familles toujours selon leur quotient familial.

5) Le public préadolescent – adolescent et l'animateur

▪ **LE PREADOLESCENT 11-12 ANS**

Le préadolescent 11-12 ans se caractérise par un triple développement : physique, intellectuel et moral qui lui permet l'épanouissement de sa personnalité.

Développement physique et psychomoteur : A cet âge le jeune est « bien dans sa peau ». Une certaine harmonie physique se dégage même si les filles commencent à se former. Il a une envie de jouer, d'avoir des exercices physiques. Il a une grande vitalité et un grand désir de se dépenser. Il a besoin d'espace et aime jouer entre copain. Il a un intérêt pour l'activité car il a acquis une coordination plus fine et une plus grande capacité d'attention. Il a un réel désir de création. Son imagination est débordante mais se rapproche de situation réaliste.

Développement intellectuel : Il maîtrise son jugement. Il a une capacité d'analyse et de critique. Il est apte au raisonnement. Il est capable d'élaborer de véritable stratégie. Son sens du danger est plus réel.

Développement moral-social : Le sentiment de justice et d'injustice prédomine. Le sens des valeurs est important. Il recherche à se rendre responsable et à devenir plus autonome. « Etre considéré comme un grand »

Les groupes mixtes sont de plus en plus difficiles - Gestion de sous- groupe (les filles, les garçons).

Pour l'animateur des 11-12 ans : il doit élaborer des activités et jeux spécifiques, plus techniques, plus sportifs. Il faut permettre au jeune d'avoir des responsabilités, de pouvoir émettre des jugements, des critiques. Le rendre plus autonome tout en ayant le respect des règles de vie du groupe. Privilégier les jeux collectifs et sportifs.

Il faut avoir un sens du dialogue et une grande capacité d'adaptation. Il faut les surprendre pour les captiver.

▪ L'ADOLESCENT 13-17 ANS

C'est une période charnière entre l'enfance et l'âge adulte. C'est une période de transition qui se rallonge. Tout est bouleversement : aussi bien du côté psychique, physique, affectif et intellectuel. Le jeune adolescent est souvent en quête d'identité.

En France, on détermine l'âge de l'adolescence à 11 ans. Aux Etats- Unis, elle commence à 13 ans.

Développement physique : la poussée hormonale qui se produit engendre des chamboulements. Une croissance accélérée qui entraîne une métamorphose physique aussi bien chez les garçons que chez les filles. Le développement des organes liés à la reproduction engendre une grande consommation d'énergie ce qui produit une certaine fatigue. Son côté « paresseux » est biologiquement explicable.

L'adolescent a tendance à être « mal dans sa peau ». Il est plus maladroit, en perte d'équilibre, disproportionné, ce qui produit un certain mal être général mais il cherche aussi à dépasser ses limites.

Développement intellectuel : Il a un sens développé de l'analyse, du raisonnement, de l'argumentation. Il émet des hypothèses, des déductions, élabore des stratégies. Il aime débattre, discuter. Il aime aussi être dans la contestation, le défi, l'opposition surtout vis à vis de l'adulte.

Il se rattache à des idéaux, des grandes valeurs. Il est en quête d'idéaux (vérité, sincérité, justice...) tout en pensant à son avenir.

Développement affectif et social : C'est la période de la découverte de l'autre. L'émergence du désir. C'est le jeu de la séduction. L'adulte qui était auparavant là pour lui apporter sécurité et équilibre va être relégué à un rôle de conseiller, d'accompagnateur. Le jeune a besoin de se confronter à l'adulte. Il devient son centre d'intérêt.

Il a besoin de tester les limites et leur pertinence. Les passages à l'acte deviennent une tentation. « On fait » et après « on constate ».

Il cherche également à s'individualiser, à se forger une identité. A devenir un individu à part entière. Pour s'identifier, il se rattache à des idoles, des modes, des rites (langage, ...) qui vont le faire appartenir à un groupe (de potes, de copain...). Il se socialise et crée de vrais liens.

Il a une soif d'exploration. Une seule réponse ne lui suffit pas. Il veut aller voir, vérifier Il a une curiosité insatiable.

6) Rôle de l'animateur

L'animateur doit avoir une relation privilégiée avec le jeune. Il doit le rassurer, être à son écoute mais aussi lui faire confiance. S'assurer que ses échecs sauront le forger. Il doit le stimuler pour l'aider à progresser.

Il faut avoir en tête qu'il est dans une période de transition pouvant être longue (entre l'enfance et l'âge adulte).

Lui permettre une bonne estime de lui, le respecter, le valoriser, le responsabiliser.

Pour l'adulte, il doit respecter sa parole donnée.

Il faut permettre au jeune de faire face à ces propres choix et décider par lui-même de ses orientations. Il faut le rendre acteur et plus simplement consommateur.

Il faut aussi gérer ses comportements impulsifs et parfois turbulents qui peuvent perturber ses jugements, ses émotions.

La polyvalence de l'animateur est importante ainsi que sa capacité à l'adapter. Il faut savoir « le » décrypter pour mieux, adapter sa réponse et ainsi l'accompagner dans ses choix.

L'animateur du club ados doit outre avoir une qualification, des compétences mais il doit avoir une bonne qualité relationnelle et une bonne connaissance du public jeune.

Il sera le point repère des jeunes.

Selon les objectifs fixés, l'animateur devra s'assurer de la réalisation et de la mise en œuvre de ces derniers. Son implication est donc essentielle.

7) Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques à tenir sont construits de cette façon : premièrement, les objectifs éducatifs de l'association ; ensuite, des objectifs généraux auquel on répond par des objectifs opérationnels et le rôle de l'animateur ; et enfin, les moyens pour les mettre en œuvre.

☒ **Objectif 1: Favoriser l'accueil des nouveaux jeunes**

☒ Faciliter l'intégration des nouveaux au sein des autres jeunes de l'accueil :

- ☒ Organiser des jeux de connaissances
- ☒ Utiliser les jeux collectifs afin de créer les liens entre les jeunes
- ☒ Veiller à ce qu'ils ne soient pas rejetés

☒ Garder les nouveaux jeunes inscrits:

- ☒ Surveiller la formation de « clan » qui pourrait rendre difficile l'expression et l'intégration des nouveaux jeunes
- ☒ Impliquer rapidement les nouveaux dans un projet collectif
- ☒ Etre à l'écoute de leur remarque

☒ Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :

- ☒ Il doit assurer un bon accueil des jeunes et les renseigner sur le fonctionnement de la structure
- ☒ Il doit faciliter l'intégration les nouveaux jeunes dans les différents projets
- ☒ Il rassure les parents en expliquant l'organisation et le fonctionnement de la structure

☒ **Objectif 2: Développer la personnalité du jeune adolescent**

☒ Permettre l'autonomisation et la responsabilisation du jeune :

- ☒ Les jeunes participent à l'aménagement du local
- ☒ Laisser libre l'utilisation du matériel

- ☒ Organiser et planifier les tâches quotidiennes
- ☒ Encourager la prise d'initiative
- ☒ Concevoir des projets par eux-mêmes

Favoriser la citoyenneté et développer le respect, la tolérance :

- ☐ Mettre en place les règles de vie ensemble et veiller à leur application
- ☐ Permettre à chacun de s'exprimer, soumettre des idées
- ☐ Intégrer et impliquer tous les jeunes quelque soient leur origine socioculturelle

☐ Favoriser les échanges avec l'environnement local :

- ☐ Organiser des soirées et des rencontres avec d'autres jeunes issus d'autres accueils jeunes
- ☐ Organiser des séjours en collaboration avec d'autres accueils jeunes
- ☐ Mettre en place des projets impliquant des échanges intergénérationnels

☐ Permettre le développement du côté collectif chez le jeune :

- ☐ Prise de décision de façon collective
- ☐ Organiser le maximum de projets collectifs
- ☐ Utiliser les sports collectifs et les grands jeux collectifs
- ☐ Renforcer l'esprit de groupe

☐ Mettre en place une passerelle primaire (CM2) et collège :

- ☐ Permettre aux futurs collégiens de construire des repères
- ☐ Accompagner les futurs collégiens dans leur prise d'initiative et de responsabilité
- ☐ Pour répondre aux nouvelles attentes, propositions des futurs collégiens
- ☐ Les intégrer progressivement dans la structure d'accueil en les impliquant dans les différents projets

☐ Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :

- ☐ Il responsabilise le jeune à travers différentes actions, organisations et projets
- ☐ Il doit surveiller les déviations ☐ Il favorise l'ouverture sur l'environnement local
- ☐ Il doit veiller à ce que tous les jeunes participent
- ☐ Il assure la mise en place du rôle de passerelle du KLUB entre le primaire et le collège

☒ **Objectif 3: Mettre l'accent sur la pratique du « vivre ensemble » dans un collectif où la place de chaque jeune est reconnue et respectée**

☒ Développer l'acceptation de la différence :

- ☒ Sensibiliser le jeune par des jeux ou des débats, discussions
- ☒ Accueillir les jeunes de toute origine socioculturelle
- ☒ Favoriser la rencontre de différentes cultures

☒ Développer l'entraide, la solidarité et l'écoute des jeunes de tout âge:

- ☒ Faciliter la liberté d'expression
- ☒ Prendre en compte les difficultés de chacun en favorisant les échanges
- ☒ Tous les jeunes doivent être écoutés de tous grâce à une prise de décision collective
- ☒ Les plus âgés aideront les plus jeunes dans les différents projets

☒ Développer la vie en collectivité :

- ☒ Les règles de vie seront établies par les jeunes
- ☒ Organiser les tâches quotidiennes
- ☒ Chaque jeune doit participer aux tâches (ranger, nettoyer...) afin de garder un local propre

☒ Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :

- ☒ Il fait en sorte d'éviter que certains jeunes soient exclus du groupe
- ☒ Il doit faciliter l'expression de chacun et l'écoute des autres
- ☒ Il transmettra les valeurs de l'entraide, de la solidarité, de la liberté d'expression et de l'écoute
- ☒ Il veillera à l'application des règles de vie et des tâches quotidiennes

☒ **Objectif 4: Permettre aux jeunes de choisir un thème ou une activité à mettre en place**

☒ Favoriser la prise d'initiative dans la mise en place de projets :

- ☒ Utiliser le mur d'expression ou la boîte à idée pour montrer leur choix
- ☒ Mettre en place des temps spécifiques pour que des projets puissent s'organiser avec eux et par eux
- ☒ Proposer différentes activités en tenant compte de leur demande et leur laisser le choix
- ☒ Proposer différents thèmes à aborder

☒ Solliciter l'imaginaire et la créativité du jeune :

- ☒ Créer des activités choisies auparavant collectivement
- ☒ Développer la recherche des jeunes

☒ Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :

- ☒ Il doit être à l'écoute des projets des jeunes
- ☒ Il doit les guider et les aider dans la démarche de projet
- ☒ Il peut fournir la documentation nécessaire si besoin
- ☒ Il doit proposer plusieurs activités à un moment donné pour favoriser le choix
- ☒ Il peut proposer des activités comme les activités artistiques pour solliciter la créativité et l'imaginaire du jeune

☒ **Objectif 5: Permettre au jeune adolescent d'être détendu dans un cadre de vie qui diffère de la famille et de l'école**

☒ Instaurer un climat de confiance et d'écoute au sein du Klub :

- ☒ Favoriser les échanges et le dialogue
- ☒ Donner des responsabilités aux jeunes

☒ Construire avec le jeune un lieu-repère :

- ☒ Aménager le local selon leurs choix et leur goût
- ☒ Permettre à l'adolescent de décorer le lieu selon leurs envies

☒ Proposer des projets différents de ceux de l'école et de la famille :

- ☒ Mettre en place des activités attrayantes
- ☒ Monter des projets qui sortent de l'ordinaire
- ☒ Ne pas obliger les jeunes à faire une activité

☒ Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif :

- ☒ Il est à l'écoute des jeunes
- ☒ Il doit permettre l'appropriation de l'Accueil de Loisirs par les jeunes par l'aménagement et la décoration
- ☒ Il doit faire en sorte que ses activités soient attractives et intéressantes

☒ **Objectif 6 : Permettre au jeune d'être reconnu comme une personne ayant des droits, notamment celui de s'exprimer sur ce qu'il vit : les animateurs doivent prendre le temps d'un échange avec lui afin de connaître ses désirs**

☒ Favoriser les échanges et le dialogue entre les jeunes et entre l'animateur et les jeunes:

- ☒ Des discussions ou réunions sont organisées pour permettre à tous de s'exprimer
- ☒ Prendre en compte les remarques de chacun

☒ Faciliter l'expression des jeunes:

- ☒ Mise en place d'un mur d'expression
- ☒ Mise en place d'une boîte à idée pour respecter l'anonymat du jeune

☒ Rôle de l'animateur par rapport à l'objectif:

- ☒ Il est à l'écoute des jeunes
- ☒ Il doit favoriser les dialogues et mettre un terme aux monologues
- ☒ Il doit faciliter l'expression de tous par différents procédés

8) L'organisation des activités

Les activités sont proposées en fonction d'abord des demandes des jeunes et des moyens mis à disposition. Enfin, elles peuvent être directement proposées par l'équipe pédagogique.

Les activités sont encadrées en fonction des réglementations exigées notamment pour certaines activités sportives.

Les accueils de loisirs extrascolaires pour les 11/17 ans dénommés LE KLUB ne nécessitent aucune réservation. Ceux-ci ne fonctionnant que lors des vacances scolaires, seule l'INSCRIPTION est obligatoire.

Le programme d'activités est diffusé au minimum 3 semaines avant le début des vacances sur le site de la commune, par flash infos et par mail aux inscrits à l'accueil de loisirs. Une capacité d'accueil est définie pour chaque activité. Les inscriptions sont possibles dans la limite de la capacité prédéfinie. ~~Les varennois sont prioritaires et les inscriptions sont prises en compte en fonction de leur date d'arrivée (à revoir en attente JM).~~ La commission Jeunesse validera les dossiers retenus s'il devait y avoir plus d'inscrits que de places au terme de la période d'inscription.

La fiche d'inscription aux activités est à retourner au service Enfance Jeunesse au plus tard une semaine avant la semaine de vacances concernée.

Le programme et les fiches d'inscription sont téléchargeables sur le site internet de la commune www.varennesjarcy.fr rubrique enfance/jeunesse – 11/17 ans.

Un dossier d'inscription pour l'année avec un règlement intérieur est remis aux familles et doit être retourné complet et signé pour accéder aux activités.

9) La consultation du projet pédagogique

Le projet pédagogique est consultable soit via le site internet de la ville, soit sur simple demande auprès de l'équipe ou directement sur place.

10) Evaluation

C'est un moyen à un moment donné d'apprécier le projet en cours. Les résultats de cette évaluation permettront de réajuster le projet à plus ou moins court terme.

Dans tout projet, il y a évidemment des forces et des faiblesses. L'important est d'en avoir conscience au fur et à mesure de l'avancer de celui-ci.

L'évaluation en cours du projet sera essentielle pour vérifier la réalisation des différents objectifs. Les critères pourront être quantitatifs (effectif, temps de présence, tranche d'âge, fréquentation sur les mercredis ou les vacances...) ou qualitatifs (le local et son aménagement, la relation avec les jeunes voir aussi les familles, les demandes des jeunes,...).

Différents outils d'évaluation devront être créés tels que : enquêtes de satisfactions, grilles, questionnaires, observations,...

L'important sera de bien poser les critères en fonction des objectifs que l'on souhaite évaluer.

Les résultats devront être transmis à l'organisateur, aux élus afin d'anticiper l'évolution de la structure ainsi que le budget prévisionnel.

